



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 5 avril 2023 n°43/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête auprès des organismes offrant une couverture complémentaire santé

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : SSM Santé et Solidarités (Ministère des Solidarités et de la Santé) – Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Au cours de sa réunion du 21 mars 2023, la commission Services Publics et Services aux Publics a examiné le projet d'enquête auprès des organismes offrant une couverture complémentaire santé.

Cette enquête vise à suivre l'évolution des caractéristiques des contrats de complémentaire : démographie des bénéficiaires, tarification, garanties.

Le paysage de l'assurance complémentaire santé a connu des évolutions importantes ces dernières années, suite notamment à de nombreuses mesures prises par les pouvoirs publics afin de favoriser l'accès à la couverture complémentaire et encadrer ses garanties. Il s'agit en particulier la réforme des contrats responsables en 2015, la généralisation de la complémentaire santé d'entreprise au 1er janvier 2016, ou encore plus récemment la réforme de la complémentaire santé solidaire et celle du « 100 % santé ». Parallèlement à ces évolutions réglementaires, les offres commerciales dans le secteur évoluent continuellement. Les contrats proposent fréquemment des garanties plus avantageuses dans le cadre de réseaux de soins en optique, dentaire ou appareillage. Les objectifs de l'enquête menée auprès des organismes de complémentaire santé sont d'analyser l'évolution de ce paysage en décrivant la population couverte, par quelles garanties et à quel niveau de cotisation. Ce suivi doit permettre notamment d'analyser les conséquences des changements réglementaires sur le contenu des contrats.

Les principaux thèmes abordés portent sur les caractéristiques de la population couverte, la formation et le montant des cotisations, les services associés et les garanties proposées ainsi que le montant des primes d'assurance.

Les résultats de l'enquête sont utilisés par de nombreux acteurs intéressés par ce secteur d'activité. La Drees diffuse ces résultats sur des formats variés. Les données individuelles sont jusqu'à aujourd'hui essentiellement exploitées en interne à la Drees, pour diffusion mais aussi pour répondre aux demandes au sein des ministères sociaux. Les chercheurs qui en font la demande peuvent avoir accès aux données individuelles après avoir réalisé les démarches nécessaires auprès du Comité du secret statistique. Les données individuelles servent aussi à alimenter le modèle de micro-simulation visant à estimer des restes à charge après intervention de l'assurance maladie complémentaires par sous population.

L'enquête est collectée via un site internet, grâce à l'outil de collecte multi-enquêtes SPE-I développé par le département "Méthodes et systèmes d'informations" de la Drees. Le temps de collecte médian est estimé à 4 heures pour la première étape et 8 heures pour la deuxième étape.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D130 - 88, avenue Verdier 92120 MONTROUGE – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

L'enquête couvre l'ensemble des organismes de complémentaire santé, aussi appelés organismes complémentaires d'assurance maladie de chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros, soit environ 180 organismes permettant de recueillir de l'information sur 1200 contrats.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité, soit les années de collectes 2024 à 2028.